

Annexe au préavis no 10/2017 « Projet de budget pour l'année 2018 »

Ce document fait partie intégrante du préavis susmentionné. Il fournit des explications particulières à certains comptes dans le cadre du budget 2018.

10.3001 Traitements de la Municipalité. Budget Fr. 85'000.-

Selon le préavis n° 09/2017 Fixation des indemnités des autorités pour la fin de la législature 2016-2021.

15.3102 Archives. Budget Fr. 10'000.-

Mise aux normes. Travaux d'évaluation des dossiers inactifs, décisions de tri et rédaction des bordereaux de destructions et de versement aux archives selon la base des règles et directives cantonales, par l'entreprise Docuteam Sàrl.

16.3141 Entretien. Budget Fr. 14'000.-

Travaux d'aménagement du terrain aux abords du Couvert des Amoureux. Il s'agit de favoriser l'engazonnement en remplaçant la terre argileuse par de la terre végétale.

21.4001 Impôt sur le revenu. Budget Fr. 1'050'000.-

L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.

21.4011 Impôt sur le bénéfice net. Budget Fr. 110'000.-

L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.

22.3529 Alimentation du fonds de péréquation. Budget Fr. 381'000.-

Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.

22.4520 Retour du fonds de péréquation. Budget Fr. 524'000.-

Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.

32.3189 Frais facturés par des tiers. Budget Fr. 270'000.-

Chaque année, le garde forestier soumet à la Municipalité les chantiers à entreprendre l'année suivante. Il fournit également l'estimation des coûts et les recettes y relatives. Si, poste par poste, les variations peuvent être importantes, en global, elles se compensent et s'équilibrent. Cette explication vaut pour les comptes 32.3188, 32.3189, 32.4355 et 32.4516.

32.3146.1 Entretien des routes forestières. Budget Fr. 45'000.-

Remise en état des routes du Revers (Fr. 30'000.-) et de la Conduite (Fr. 11'000.-). La route du Revers fera l'objet d'une subvention à hauteur de Fr. 24'000.-.

32.4516.1 Subventions dangers avalanches. Budget Fr. 9'000.-

Lié aux frais engendrés par la commission de sécurité avalanche.

33.3303 Amortissement chalets. Budget Fr. 29'740.-

Amortissement en une fois de la conduite d'eau potable au chalet des Martinaux (préavis n° 13/2017).

352.3141 Entretien du bâtiment salle polyvalente. Budget Fr. 30'000.-

Remplacement des lampes halogènes par des lampes LED qui consommeront 40 à 50 % d'électricité en moins que l'éclairage actuel.

356.4231 Location Vieux-collège. Budget Fr. 39'700.-

La Famille Mustafa ayant quitté l'appartement, la commune encaisse à nouveau des loyers depuis le mois de novembre 2017.

44.3145 Entretien parcs et cimetière. Budget Fr. 15'000.-

Remise en état de certaines tombes au cimetière, ainsi que des jeux du parc.

45.4342.1 Ventes sacs et plombs. Budget Fr. 35'000.-

Estimation sur la base des chiffres de l'année 2016.

46.4342.1 Taxe d'entretien des collecteurs. Budget Fr. 200'000.-

Estimation sur la base des chiffres de l'année 2016.

51.3522.2 Participation à l'enseignement primaire – St-Maurice. Budget Fr. 121'000.-

Augmentation des frais d'écolage au collège de Lavey et du nombre d'élève à Lavey et St-Maurice (2017 : 80 / 2018 : 90). La taxe d'écolage au collège de Lavey passe de Fr. 250.- à Fr. 300.- par élève pour l'année scolaire 2018/2019.

51.4512.2 Part. cantonale charge enseignement. Budget Fr. 58'000.-

Augmentation de la subvention liée à l'augmentation du nombre d'élèves.

51.4522 Participation Commune de Bex. Budget Fr. 4'500.-

Elèves de Bex scolarisés à Lavey.

52.3662 Frais de repas des écoliers. Budget Fr. 9'000.-

Augmentation du nombre d'élève fréquentant la cantine scolaire. La commune prend en charge les 2/3 du montant du repas, le reste est à la charge des parents.

58.3223 Intérêts dette à long terme. Budget Fr. 3'300.-

Conclusion d'un nouvel emprunt sur 10 ans auprès de PostFinance avec un taux d'intérêt de 0.66%.

65.3013 Soldes sapeurs-pompiers. Budget Fr. 145'000.-

Le budget a été établi en commun avec la commune de St-Maurice, en se basant sur une participation de la totalité de l'effectif à chaque exercice.

65.3521 Participation aux frais SDIS. Budget Fr. 22'000.-

Estimation sur la base des chiffres 2016.

81.3223 Intérêts dette à long terme. Budget Fr. 9'900.-

Conclusion d'un nouvel emprunt sur 10 ans auprès de PostFinance avec un taux d'intérêt de 0.66%.

81.4351 Produit de la vente de l'eau. Budget Fr. 110'000.-

Estimation sur la base des chiffres 2016.